

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

en 6 mois 3 mois 1 mois
 Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30
 Étranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—
 On s'abonne à toute époque.
 Abonnements-Poste, 10 centimes en sus.
 Changement d'adresse, 50 centimes.
 Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

et du Vignoble Neuchâtelois

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUTS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES

Priz de la ligne corps 7 ou son espace.
 Du Canton, 20 c. Prix minim. d'une annonce 50 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
 Suisse, 25 c. Étranger, 30 c. Le samedi : Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.
 Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr.
 Demander le tarif complet.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de FLEURIER SOUMISSION

La Commune de Fleurier met en soumission la construction d'un chemin forestier de 784 m., situé au-dessus des domaines de la Serpillière et de la Fond.
 Les entrepreneurs peuvent prendre connaissance du cahier des charges au secrétariat communal et à l'Inspection des forêts. Couvet, et les soumissionnaires doivent adresser au Conseil communal sous pli fermé et avec mention « chemin forestier », jusqu'au samedi 13 août, à midi.
 Fleurier, le 4 août 1921.
 Conseil communal.

COMMUNE DE BEVAIX

Vente de bois de feu
 Le lundi 15 courant, la Commune de Bevaix vendra par enchères publiques, les bois de feu suivants, situés dans la forêt des Crovées, div. 8:
 44 stères de hêtre, 40 stères de dazons, 94 stères de sapin.
 Rendez-vous des mesures, à 1/2 h. 1/2, à la fontaine du Solliat.
 Bevaix, le 8 août 1921.
 Conseil communal.

ENCHÈRES

Enchères de mobilier

Le jeudi 18 août 1921, dès 14 heures, il sera vendu aux enchères publiques, au domicile de feu M. Numa PETTAVEL, à Gorgier, un bon mobilier complet, état de neuf, savoir:
 Salle à manger, noyer ciré, Renaissance; salon Louis XV, chambres à coucher, acajou et palissandre; meubles divers et batterie de cuisine, verrerie, vaisselle, etc., et quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.
 Paiement comptant.
 Boudry, le 26 juillet 1921.
 Greffe de Paix.

IMMEUBLES

Clos-Brochet

A vendre ou à louer pour époque à convenir, villa de 9 chambres et dépendances avec jardin, disponible pour époque à convenir. — Étude Pettavél & Hotz.

A VENDRE

CORTAILLOD

maison renfermant deux logements. Pas de bail. Occasion favorable. Adresser offres écrites sous chiffres R. 761 au bureau de la Feuille d'avis.

Enchère immobilière

Le JEUDI 25 AOUT à 15 heures, les bois de AUGUSTE-GUSTAVE DELLENBACH vendront par voie d'enchères publiques, en l'étude de M. Wavre, notaires, Palais Rougemont, Neuchâtel, les immeubles qu'ils possèdent à Pierre à Mazel (Maladière), à Neuchâtel, soit:
 Art. 3795 pl. fo. 16, No 22, 173 et 174. La MALADIÈRE, bâtiment et dépendances de 897 m².
 Art. 3860 pl. fo. 16, No 178 à 180. La Maladière, bâtiment et places de 243 m².
 Comprenant 2 maisons d'habitation, d'un revenu brut de 4646 fr. Miso à prix 53,500 fr. avec adjudication définitive, à partir de cette somme aux conditions de l'enchère. — Pour tous renseignements, s'adresser à l'Étude des notaires chargés de la vente, et pour visiter, à M. Gustave Dellenbach, Pierre à Mazel No 3, de 14 à 15 heures.

A VENDRE

Propriétaires, industriels, négociants,

qui ne voulez pas immobiliser de grosses sommes d'argent sur un stock de charbon ne sachant pas comment front les affaires l'avenir prochain et qui cependant ne pouvez laisser vos sources vides, demandez à votre fournisseur de combustible:
 1 wagon d'excellente tourbe malaxée des Emposieux, production 1921, à raison de 65 fr. la tonne, franco domicile.
 Si votre fournisseur habituel ne peut ou ne veut vous servir, adressez-vous directement à l'entreprise,
 CHANTIER DE TRAVAILLEURS DES EMPOUSIEUX.
 P 22104 C Poste Martel-Dernier. — Tél. Ponts 41.

Laine 75 cts
 4 et 5 bouts Teintes ourantes
 l'écheveau de 50 grammes
AUX ARMOURINS S.A.
 NEUCHÂTEL

Vos cheveux tombent-ils ?
 Avez-vous des pellicules ?
 Le cuir chevelu sec ?
 Des démangeaisons ?
 Faites un essai avec la
CANADOLINE
 Lotion antiseptique
 de CLERMONT-ÉFOUET
 GENEVE
 Recommandable même pour les enfants

Le Syndicat d'élevage bovin du Val-de-Travers offre à vendre un

taureau

pour la boucherie. — Pour le voir et traiter, s'adresser à M. Uebersax, à Travers.

4 beaux porcs

de 7 semaines, à bas prix. S'adresser à Georges Filleux, St-Aubin.

jeuns porcs

de 2 à 4 mois. S'adresser chez L. Braun, Maladière 32.

8 beaux porcs

de 12 semaines à vendre. — F. Matile, Sorrières.

porcs

de 7 semaines, à vendre, chez Fritz Richard, Enges.

Chiens

1 chienne de garde, 1 an 1/2, 2 jeunes de 5 mois, petite race, vendus bon marché.
 Demander l'adresse du No 945 au bureau de la Feuille d'avis.

Avec 10 francs

on peut gagner

Fr. 500,000.—

le 16 août 1921

en achetant notre série de valeurs à lots. Placement sérieux dont le remboursement est garanti par voie de tirages au minimum par la valeur nominale.

Grosses chances

de gain avec 3 numéros. Demandez sans tarder le prospectus gratis et franco à la

Banque d'escompte et de change, Lausanne

Qui connaît les



n'en veut plus d'autres

Nouveaux choix de Broderies à PRIX RÉDUITS ainsi que Robes, Bouses, Nappes imprimées, Poupées, au

Dépôt de Broderies

RUE POURTALES 2

A vendre

voiturette 3 places, 5 HP, 4 cyl., jolies carrosserie forme bateau, prix avantageux. Demander l'adresse P 1703 N au bureau de Publicitas, Sezon 4, Neuchâtel.

scie circulaire

neuve, avec charriot. S'adresser Pesoux, Grand'Rue, No 36, 1er étage.

Par suite de décès, il sera vendu prochainement aux enchères (milieu d'août), au domicile de M. Pettavel, à Gorgier,

un beau mobilier

complet, état de neuf; salle à manger noyer ciré, Renaissance; salon Louis XV; chambres à coucher, acajou et palissandre; meubles divers et batterie de cuisine, verrerie, vaisselle, etc.

Pour de plus amples renseignements ou propositions d'achat à l'amiable, s'adresser tout de suite à M. Henri Pettavel, 29 rue de Provence, Paris IX.

A vendre un

canot-moteur

état de neuf, 4 cyl., 8 HP, 10 personnes. Prix avantageux. S'adresser à César Stauffer, Pesoux. P 1702 N

Occasion exceptionnelle

A vendre en lot, collection de colliers, bracelets, broches, pendents fantaisie, 1re qualité, 250 pièces. Prix 150 fr. Adresser offres écrites sous chiffres No 951 au bureau de la Feuille d'avis.

Occasion

- 1 dîner, porcelaine
- 1 service à café, porcelaine
- 1 service à thé, porcelaine
- 1 service, verre cristal
- 1 machine Singer, formant bureau

Ameublements GUILLOD

Ecluse 23, Téléph. 558

La vitesse à bon marché avec le
CYCLE-CAR G.N.
 Rapide et confortable — 2 places côte à côte
 Concessionnaires exclusifs pour le canton de Neuchâtel, Jura Bernois et Yverdon
La Moto Soc S.A., Neuchâtel - Téléphone 1077

Uniquement **PELLICULINE**
 la pommade renommée contre la formation de pellicules, empêche par son emploi régulier la chute des cheveux et fortifie le cuir chevelu.
 Nombreuses attestations
 Grâce à sa mousse persistante, douce et agréablement crémeuse, d'une efficacité sans rival, on ne demande partout que le
SAVON À RASER
 Shavingsticks à fr. 1.25
"BECO"
Beremann & Co - Zurich

!! FIANCÉS !! A VENDRE

Veillez consulter les prix auxquels nous pouvons vous fournir les meubles dont vous aurez certainement l'emploi sous peu.

CHAMBRE A COUCHER SAPIN VERNI, lit 2 places, table de nuit, toilette anglaise 2 places, armoire **320.—**

CHAMBRE A COUCHER SAPIN VERNI, même composition, m. s avec lit fer, 2 places, complet: sommier, matelas, duvet, traversin et 2 oreillers **438.—**

CHAMBRE A COUCHER BOIS DUR, lit 2 places, table de nuit marbre blanc, lavabo à glace biseauté marbre blanc, armoire à glace biseauté, 2 portes **940.—**

CHAMBRE A COUCHER BOIS DUR LOUIS XV, sculptée, même composition, armoire 1 porte **943.—**

CHAMBRE A COUCHER NOYER LOUIS XV, lit 2 places, table de nuit marbre blanc, lavabo marbre blanc, armoire 2 portes **958.—**

SALLE A MANGER BOIS DUR, avec buffet moderne, 4 portes, vitraux, tables avec rallonges hollandaises, 6 chaises canonnées **623.—**

Meubles de bureau. — Bureaux américains — Cuisines. — Cabinets de travail. — Salons. — Chaises. — Jardinières. — Etc.

Veillez visiter nos magasins, vous y trouverez un grand choix, dans le courant comme dans le genre soigné. — Installation à domicile des mobiliers complets.

Pour tout achat d'une chambre complète nous remboursons sur facture, 2 billets de chemin de fer.

Bachmann et Cie, fabrique de meubles, Travers

SPICHIGER & Co -- Neuchâtel
 Tapis à la pièce en tous genres
 Milieux de Salon, Descentes de lit, Tapis de Table et Couvertures, Linoleums et Toiles cirées

CRÈME SUPÉRIEURE pour chaussure
Selecta
 J. H. 31860 D.

Gros rabais LIQUIDATION GÉNÉRALE A. MONTANDON-SCHENK, CERNIER

Pour cause de changement de commerce, vente avec gros rabais de toutes les marchandises en magasin:
 Etottes, molletons, cotonnes, draps, rideaux, blouses confectionnées, manteaux caoutchouc, tabliers-robots, tabliers pour enfants et fantaisies, sous-vêtements pour dames et messieurs, bas, chemiserie, laines toutes teintes, cols, cravates, mouchoirs. c.o.
MERCERIE GROS RABAIS

Etna est l'extincteur indispensable à tout possesseur d'automobile, camions-auto, voiturettes, side-cars. A tout propriétaire de villas, chalets, etc. Il permet d'éteindre tout commencement d'incendie provoqué par la benzine, essences, gaz, hydrocarbures, huiles, autres essences, etc. D'un modèle élégant, d'encombrement réduit, de manutention ultra simple, pourvu d'un liquide non corrosif, il a sa place marquée sur toutes voitures, dans tous vestibules ou salons de villas, etc. Construit en laiton embouti, nickelé (soit d'une seule pièce), il donne comme résistance, efficacité, conservation et bon fonctionnement, les garanties les plus indéfectibles. Projection 10 à 12 mètres, sans le secours d'aucune pompe.

Ignifuge APPAREILS D'EXTINGTION A MOUSSE — 2 modèles: 10 et 100 litres. Développement 10 fois leur contenu. Fonctionnement automatiquement par simple renversement. Indispensable aux usines, hôtels, hameaux, grandes et moyennes fermes, etc. Possibilité d'éteindre les plus forts incendies, malgré pénurie ou manque d'eau. Fonctionnement garanti et cent fois plus efficace que les pompes ordinaires.

Il s'agit des appareils dont les expériences concluantes ont eu lieu le 21 juillet écoulé, ceci pour éviter toute confusion.

Renseignements par le représentant exclusif pour le canton de Neuchâtel et le Jura bernois:

A. BUSSY, BEL-AIR 23
 NEUCHÂTEL — Tél. 252

La Brasserie Muller
 NEUCHÂTEL
 recommande aux amateurs ses bières **Brune et Blonde**
 Livraison à domicile à partir de 12 bouteilles
 TÉLÉPHONE 127

TOURBE
 La Société Coopérative Suisse de la Tourbe en Liquidation. Chantier des Ponts-de-Martel, offre à vendre sur ses marais de la tourbe malaxée et à la main, par petites et grandes quantités, à prendre sur place ou rendue à domicile.
 S'adresser à M. Ulysse Brunner, Ponts-de-Martel, c.o.

Société Coopérative de Consommation
ŒUFS FRAIS
 de 1re qualité, nouvel arrivage, fr. 2.50 la douzaine.
 A vendre, pour cas imprévu, superbes
buffets de service
 bois de lit à 1 place, table de nuit, table à rallonges. S'adresser Rocher 2, 1er.

Auto Citroën
 Torpédo 4 places, 10 HP, 1920, en très bon état, avec tous accessoires, à vendre, pour cause de double emploi, 5000 fr. Ecrite sous chiffres P. 13461 L, Publicitas S. A., Lausanne.

Occasion pour fiancés!
potager
 à l'état de neuf. S'adresser rue du Château 15, rez-de-chaussée, Pesoux.

7, Ecluse 7
 Belles armoires à glace, Louis XV, lavabos assortis et tables de nuit, buffets de service, buffets, 1 et 2 portes, secrétaires 1 et 3 corps, commodes, divans, canapé, beaux lits de tous styles, complets ou non, chaises-longues, sellettes, fauteuils, etc. Toujours le mieux assorti en meubles d'occasion.
 AU BUCHERON, Maison de confiance.
 Pour cause imprévue, à vendre

Gramophone
 peu usagé à vendre à 70 fr. — S'adresser aux Parcs 116, 3me, à droite.

A VENDRE
 1 réchaud à gaz,
 1 réchaud à pétrole,
 1 cruche à eau,
 1 tableau noir, en bois,
 1 porte-poches.
 S'adresser faubourg du Lac 19, 3me étage, à droite.

Meubles d'occasion
Guilloid Ecluse 23
 Tient les prix de toute concurrence
 Seule maison installée pour la désinfection garantie
 Visitez les magasins
 Maison suisse fondée en 1895
 Téléphone 558
 Atelier de tapisserie et d'ébénisterie

Demandes à acheter
 On achèterait d'occasion un **store de balcon** (sans monture), de 4 m. 80 sur 3 m. Offres avec prix, Charmettes 27, 2me.

BESSE & Co Neuchâtel
 Téléphone 1051 Rue du Trésor 7
 Agence générale de l'Assurance Mutuelle Vaudoise

Toutes assurances - accidents
 soit: polices individuelles
 polices responsabilité civile, etc.
 sont traitées rapidement et avantageusement par
BESSE & Co Neuchâtel
 Téléphone 1051 Rue du Trésor 7
 Agence générale de l'Assurance Mutuelle Vaudoise

Le soussigné avise le public et principalement le quartier de l'Est, qu'il a remis son magasin de fruits et légumes à M. THEODORE MAIRE, Rue Pourtalès 9
 Par la même occasion il remercie sa bonne clientèle et se recommande pour l'avenir de pommes de terre.
 Rodolphe CORNET

AVIS DIVERS
Changement d'adresse
 M. Ed.-S. Estepney, Comptoir philatélique, Galeries St-François à Lausanne, informe ses clients et amis qu'il vient de transférer son bureau 1, avenue de Georgette, villa Dr. Wanner, 1er étage (près du Théâtre). Il y recevra comme de coutume et se met à la disposition de ses clients pour conseils, expertises et livraison de tous timbres.
 Envoi de prix-courants gratuits. J.H. 51691 C

F. & L. Linder-Ramsauer
 Techniciens-Dentistes
ABSENTS
 Société de Navigation à vapeur et Chemin de fer Yverdon-Ste-Croix
 Jeudi 11 août 1921
 et le temps est favorable
PROMENADE
 par bateau-salon à Yverdon Ste-Croix (Les Rasses)
 et de là par chemin de fer à Ste-Croix (Les Rasses)

2 lits complets
 en bois, 2 places, 95 fr., et un beau divan moquette, à bas prix. Grand'Rue 2, au 3me.

A vendre
lit d'enfant
 chaise d'enfant et une paire de canaris, bons chanteurs. Beaux-Arts 19, au 4me.

PRIX DES PLACES
 (aller et retour)
 de Neuchâtel-Serris-Verrieres - 20 h. 55
 Cortaillole - 20 h. 45
 d'Estavayer et Chéz-le-Bart à Ste-Croix - 4.50
 de Neuchâtel-Serris-Verrieres - Anverrier et Cortaillole à Yverdon - 5.—
 d'Estavayer et Chéz-le-Bart à Yverdon - 2.—
 Les enfants jusqu'à 12 ans paient demi-place.
 Société de Navigation.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse...

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

La Commune de Neuchâtel offre à louer tout de suite un plan un logement de 3 chambres...

APPARTEMENT

A louer, tout de suite, de 4 chambres et dépendances. Ecluse 25, 2me.

Beau logement

6 chambres, Beaux-Arts, 1200 francs par an. Immédiatement ou époque à convenir.

CHAMBRES

Jolie chambre meublée, au soleil. Côte 23, 3me étage.

LOCAT. DIVERSES

A remettre tout de suite ou époque à convenir, pour cause de santé, bon petit hôtel

Domaine à louer

Pour cause de fin de bail, la Commune des Geneveys-s/Coffrane offre à louer son domaine des Splays...

Demandes à louer

On demande, pour tout de suite ou pour fin septembre, appartement

Appartement

de 3 chambres et dépendances est cherché par famille de trois personnes...

OFFRES

Bureau de Placement, faubourg du Lac 3, offre deux bonnes FEMMES DE CHAMBRE

Personne

d'âge mur, sachant bien cuisiner et raccommoder, cherche place. Prétentions modestes.

JEUNE FILLE

sachant faire une bonne cuisine, dans famille avec occasion d'apprendre la langue française.

JEUNE FILLE

sachant faire une bonne cuisine, dans famille avec occasion d'apprendre la langue française.

JEUNE FILLE

sachant faire une bonne cuisine, dans famille avec occasion d'apprendre la langue française.

JEUNE FILLE

sachant faire une bonne cuisine, dans famille avec occasion d'apprendre la langue française.

JEUNE FILLE

sachant faire une bonne cuisine, dans famille avec occasion d'apprendre la langue française.

JEUNE FILLE

sachant faire une bonne cuisine, dans famille avec occasion d'apprendre la langue française.

JEUNE FILLE

sachant faire une bonne cuisine, dans famille avec occasion d'apprendre la langue française.

JEUNE FILLE

sachant faire une bonne cuisine, dans famille avec occasion d'apprendre la langue française.

Jeune fille, de bonne famille, cherche place de VOLONTAIRE

dans une famille avec un ou deux enfants; aiderait au ménage. Désire avoir l'occasion d'apprendre la langue française.

Jeune fille de 18 ans, connaissant les travaux du ménage et la cuisine simple,

cherche place

pour le 1er septembre, dans un ménage soigné où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française.

PLACES

On demande tout de suite CUISINIÈRE pour deux mois.

CUISINIÈRE

devant s'occuper aussi des travaux du ménage. Bons gages. Demander l'adresse du No 950 au bureau de la Feuille d'avis.

Les ANNONCES-SUISSES S. A. à Bienne

cherchent, pour tout de suite, un bon courtier en publicité

Apprentissages

On demande à placer tout de suite, comme apprenti jardinier

une dentelle

au fuseau. La rapporter, contre récompense, au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une fille d'office

capable et munie de bonnes références. — S'adresser à l'Hôtel du Soleil.

EMPLOIS DIVERS

JEUNE HOMME 22 ans, connaissant les travaux de bureau, sachant les deux langues, sobre et travailleur.

On cherche tout de suite un jeune homme de 16 à 17 ans, pour aider à la campagne.

Intéressée

Pour magasin de fruits et légumes, on cherche dame ou demoiselle intéressée.

JEUNES GENS

demandés pour la France. Affaire sérieuse. Voyage payé. — Ecrire: H. Aubert, Poste restante, Pontaise, Lausanne.

AVIS DIVERS

Utilisez vos heures de loisir pour l'étude chez vous

Mise à ban

La Direction de la Maison de Santé de Préfargier met à ban les immeubles qui sont sa propriété...

PERDUS

Perdu à Chaumont ou en descendant le sentier du fûnelaire, montre d'homme

Perdu

Perdu, vendredi, de Grise-Pierre à Montmolin, une dentelle

Perdu

Perdu, vendredi, de Grise-Pierre à Montmolin, une dentelle

Perdu

Perdu, vendredi, de Grise-Pierre à Montmolin, une dentelle

Perdu

Perdu, vendredi, de Grise-Pierre à Montmolin, une dentelle

Perdu

Perdu, vendredi, de Grise-Pierre à Montmolin, une dentelle

Perdu

Perdu, vendredi, de Grise-Pierre à Montmolin, une dentelle

Perdu

Perdu, vendredi, de Grise-Pierre à Montmolin, une dentelle

Perdu

Perdu, vendredi, de Grise-Pierre à Montmolin, une dentelle

Perdu

Perdu, vendredi, de Grise-Pierre à Montmolin, une dentelle

Perdu

Perdu, vendredi, de Grise-Pierre à Montmolin, une dentelle

Perdu

Perdu, vendredi, de Grise-Pierre à Montmolin, une dentelle

Perdu

Perdu, vendredi, de Grise-Pierre à Montmolin, une dentelle

AL'APOLLO Ce soir et demain soir Derniers jours du programme Prix réduits Aventures de LES MYSTÈRES DU CIRQUE BARRÉ

Crédit Foncier Neuchâtelois Nous bonifions sur Livrets d'Epargne un intérêt de 4 1/2 0/0

Pour tous travaux de jardin ... PLANS ET DEVIS sur demande A. ROBELLAZ HORTICULTEUR PESEUX

Robert Lavanchy RUE DES MOULINS 45-47 Téléphone 13.57 Fabrication de Meubles en tous genres

English Lessons M^{me} SCOTT, Rue Parry 4 PENSION-FAMILLE BELLEVUE-MARIN

Sociétés et pensions, pour vos courses en camion-auto L. WITWER GARAGE DES SABONS Neuchâtel

Remerciements La Société de Tir « Armes de Guerre », Pesoux, adresse ses chaleureux remerciements

Camionnage GRAU & OBERSON Commissions - Expéditions pour TOUS PAYS

BATEAUX A VAPEUR Jeudi 11 août 1921 PROMENADE à Estavayer

Banlieue NEUCHÂTEL-CUDREFIN de 20 h. à 21 h. Orchestre à bord

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL Changements d'adresses L'administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel recommande à ceux des abonnés qui changent de domicile...

La SOCIÉTÉ de BANQUE SUISSE NEUCHÂTEL Met à la disposition du public son: INSTALLATION MODERNE DE COFFRE-FORTS

AVIS On cherche, pour le 20 et, dans bonne famille particulière, chambre et pension

PESEUX BONNE PENSION. Restauration à toute heure. Prix très modérés - CHAMBRES A LOUER

AVIS MÉDICAUX D^r Otz absent

D^r H. GANGUILLET Médecin-Dentiste absent jusqu'à nouvel avis

Remerciements Messieurs Gustave et Franck ROUSSELOT, leurs enfants et famille, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

Monsieur E.-N. JEANNERET, Messieurs et Mesdames Samuel, Jacques, Ephraïm JEANNERET, Mesdemoiselles Madeleine et Eltsabeth JEANNERET et Germaine BRANDT, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues pendant les jours de deuil qu'ils viennent de traverser, adressent à tous ceux qui leur ont témoigné tant d'affection l'expression de leur profonde reconnaissance.

Pour tous travaux d'impression: Lettres de fiançailles et de mariage, Cartes de visite, Programmes, Cartes de convocation, Cartes d'adresse, Cartes postales, Menus, Registres, Obligations, Actions, Chèques, Thèses universitaires, Brochures, Catalogues, Memorandums, Enveloppes, En-têtes de lettres, Factures, Circulaires, Lettres de voiture, Prix-courants, Affiches, s'adresser à l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S. A. Rue du Temple-Neut 1 • Téléphone 207 • Rue du Concert 6

LUMIÈRE DE MORT PAR Paul WEST et William JOHNSTON Adapté de l'anglais par E.-Pierre Luguel. La reconnaissance d'Ernesta fut belle. Elle le regarda avec amour, et dans ce regard, le jeune homme ne vit que droiture et loyauté.

qui avait provoqué le départ précipité du professeur Gordon. Sullivan ne manqua pas d'éprouver une certaine stupefaction en découvrant une complication nouvelle à laquelle il ne s'attendait pas. Une jeune fille fuyant son fiancé en compagnie d'un autre et télégraphiant à celui-ci pour qu'il vienne à son aide! La situation n'était-elle pas bizarre?

tôt le tour de la ville et les journaux en parleraient. Laissez croire ce qu'on voudra, pas ce que vous savez. Et surtout surveillez Snyder et sa bande!... Je reviendrai demain, peut-être ce soir... avec Hopkins. Le doyen suivit ces instructions; mais comme sa prétendue connaissance des faits et gestes du professeur Gordon ne semblait pas satisfaire la curiosité publique, il s'adressa aux étudiants réunis en corps, les mettant en garde contre les bavardages concernant la malheureuse affaire des deux derniers jours et les assurant que tout rentrerait bientôt dans l'ordre.

train... Qui a communiqué avec lui? Que dit-on? — Il était épouvantablement effrayé! dit Snyder. — De quoi? demanda Fischer. Une seule chose peut nous effrayer... la découverte du corps d'Hopkins. Quelqu'un a-t-il été à la glacière pour voir s'il est en sûreté? — Pas moi sûrement! répondit Rice, et je ne crois pas que le professeur Snyder y ait été! ajouta-t-il d'un air railleur en regardant l'être pitoyable écroulé dans un fauteuil. — Je vous ai vu sortir du cabinet du doyen, dit Fischer à Snyder. Que voulait-il? — Le doyen a découvert que j'ai écrit la note épinglée sur la porte du laboratoire, gémit Snyder. Il le savait avant de m'envoyer chercher, j'ai dû le reconnaître; et il m'a demandé si j'avais connaissance du départ d'Hopkins. Je lui ai dit qu'Hopkins m'en avait informé et que j'avais mis la note hier après-midi. — Fou! grogna Fischer. Pourquoi n'avoir pas dit la vérité? — Pourquoi ne l'avez-vous pas dite vous-même? riposta Snyder avec aigreur, quand le doyen vous a demandé si vous saviez quelque chose au sujet d'Hopkins, vous avez répondu non. — Nous en étions convenus. — Mais le doyen soupçonne quelque chose. Gordon a suggéré qu'un de nous pouvait savoir. — Quel? s'écria Rice. Ah! je comprends tout!... C'est pour cela que Gordon s'est enfui, le lâche, le serpent, le traître!... Messieurs, nous sommes en mauvaise posture! — Oui! affirma Fischer, tout va de mal en pis. — Que faire?

— Oh! s'écria Snyder avec désespoir. Rétablissons les faits; disons qu'Hopkins s'est suicidé; racontons l'incident du corps lumineux; disons que nous l'avons porté dans la glacière... — Oui, et soyons arrêtés pour meurtre! dit Fischer avec sarcasme. Snyder, vous parlez comme un sot! — Nous pouvons laisser découvrir le corps, proposa Rice et faire croire qu'il est venu là pour se tuer. — Les suicidés n'entassent pas des planches et de la sciure sur eux!... En outre, il y a autre chose. Fischer raconta alors l'incident de la pelle et de la brouette qu'un étranger examinait sous la fenêtre de sa classe. — Qu'en pensez-vous? Snyder et Rice étaient sans voix; ils éprouvaient la sensation de criminels autour desquels le filet se resserre de minute en minute; la sueur froide roulaient en perles sur le front de Rice; Snyder était plus flasque que jamais. — Messieurs, dit enfin Rice, ce moment exige les plus profondes réflexions; un simple faux pas, et nous sommes perdus. Pis encore, nos vies sont en danger. Notre intrusion intempête dans les affaires privées d'Hopkins — il jeta un regard rapide à Snyder — nous a placés dans l'ombre des géoles... Il nous faut agir avec prudence!

A ce moment, le son de voix nombreuses frappa leurs oreilles. Ils tressaillèrent. Tout bruit inaccoutumé suffisait maintenant pour faire vibrer leurs nerfs. Les voix étaient celles de jeunes garçons discutant avec le jardinier qui cumulait ses fonctions avec celles de gardien du bâtiment. — Nous voulons voir le professeur Hopkins, disait une voix claire. Nous avons quelque chose pour lui. (A SUIVRE.)

POLITIQUE

La conférence de Paris Les moyens de M. Lloyd George L'accord final

LONDRES, 8. — Le « Daily Chronicle », l'organe de M. Lloyd George, publie ce matin un article sensationnel dans lequel il dit entre autres :

L'alliance anglo-française, qui a continué victorieusement au-delà de la guerre, existera-t-elle encore dans un semaine ? La chose est douteuse. Aucun président de Conseil britannique ne pourrait accepter un accord qui rendrait tôt ou tard la guerre inévitable. C'est pourquoi M. Lloyd George s'oppose énergiquement à une solution qui arracherait le territoire industriel de la Haute-Silésie à l'Allemagne. Les experts alliés n'ont pas pu arriver à une entente. Ce seront donc les présidents de Conseils qui devront décider si la Haute-Silésie sera arrachée à l'Allemagne ou non. La continuation de l'entente entre l'Angleterre et la France dépend de cette décision. La seule chose qui permet de nourrir de l'espoir, c'est le fait qu'une partie de l'opinion publique française, petite, mais influente, est disposée à un compromis. Ce compromis devra cependant être très large pour avoir du succès.

L'opinion de M. Poincaré

Sous le titre : « Au seuil du Conseil suprême », le « Temps » publie un article de M. Poincaré, où celui-ci demande aux Alliés d'en finir avec l'ordre de dispersion et de rétablir l'harmonie dans l'action des peuples qui gagnent la guerre et aspirent à gagner la paix. Examinant les problèmes posés devant le Conseil suprême, M. Poincaré montre la France sincèrement et fermement attachée à la paix. « Mais elle ne croit pas qu'une bienveillance excessive à l'égard de l'Allemagne soit pour les Alliés la meilleure façon d'obtenir ce qu'elle leur doit. Elle ne croit pas, notamment, qu'en cédant au Reich un plus large morceau de la Haute-Silésie on étendra à jamais l'esprit de revanche allemand. »

M. Poincaré répète que la France désire une paix réelle et immédiate, mais une paix faite de concessions à l'Allemagne ne serait ni immédiate ni réelle ; elle serait illusoire et trompeuse et conduirait au renouvellement de la catastrophe.

Les britanniques Une victoire féministe

La Chambre des communes a décidé que dans le délai de trois ans, les femmes devront être admises aux emplois publics aux mêmes conditions que les hommes et avec les mêmes salaires. Aucune limitation n'est établie en ce qui concerne les places : après ces trois années de transition, délai considéré comme nécessaire pour préparer l'entrée en vigueur de la réforme, les femmes auront accès à tous les emplois de bureau.

A la grande surprise de la Chambre, M. Asquith, contrairement à son habitude, a recommandé l'adoption du projet et lady Astor s'est félicitée malicieusement de cette conversion en rappelant qu'il y a plus de joie au ciel pour un pécheur converti que pour 99 justes qui persévèrent. Toutefois, on a entendu aussi quelques discours antiféministes. Un grand banquier a affirmé notamment qu'il faut trois femmes pour faire le travail d'un homme. (Sauf, toutefois, pour mettre un homme au monde.)

Russie

Reconnaissance de la Croix-Rouge des soviets Le comité international de la Croix-Rouge à Genève a reçu, en date du 6 août, un télégramme du président de la Croix-Rouge russe des soviets, M. Solovieff, annonçant que le gouvernement de la République fédérative des soviets accorde la permission d'entrer en Russie au délégué du comité international de la Croix-Rouge, fermement convaincu que son activité se bornera exclusivement aux questions de la Croix-Rouge et lui garantissant dans ces conditions le concours des organes gouvernementaux et l'aide effective de la Croix-Rouge russe. Il résulte donc de ce télégramme que la Croix-Rouge russe des soviets a rempli toutes les conditions posées pour sa reconnaissance par le comité international de la Croix-Rouge, dont le délégué part immédiatement pour Moscou.

Au jour le jour (De la « Suisse »)

Un autre bon prophète fut Jean Jaurès, de qui, récemment, M. Emile Buré, rappelait dans l'« Eclair » cette prédiction : « Briser les nations, ce serait renverser les foyers de lumière distincte et rapide pour ne plus laisser subsister que l'incohérente lenteur de l'effort universel ou, plutôt, ce serait supprimer toute liberté ».

Cette liberté, Monsieur Schultze, pour la conquête de laquelle nos ancêtres se sont battus six siècles durant ! « Car — rendons la parole au grand tribun socialiste — l'humanité ne condensant plus son action en nations autonomes demanderait l'unité à un vaste despotisme asiatique. »

Oui. Ainsi périt la Russie. Il ne suffit pas d'envoyer du blé. Encore faudrait-il la sauver de ses despotes venus de l'Asie. Lénine le Mongol, et Trotsky, de Jérusalem, ne se survivent que par les baïonnettes de leurs régiments chinois.

Mais combien Jaurès voyait loin, combien Jaurès voyait juste ! Soucieux des réalités, il n'était point l'homme des réalisations. C'était un intuitif, avec plus de présence que de bon sens. On devine le parti qu'il aurait pris face au despotisme asiatique dont il redoutait l'avènement. En revanche, Jaurès n'avait pas prévu que cet essai de bolchévisme vaccinerait l'Europe. D'où le salut. Sans l'expérience de la Russie, les peuples vaincus n'auraient pas manqué de s'intoxiquer à l'heure de la débâcle. L'Allemagne, l'Autriche pouvaient devenir la proie des communistes, comme Paris en 1871. Nous y passions aussi. Il s'en est fallu de si peu, le 11 novembre 1918, quand d'Olten le signal fut donné de chambarder la Suisse qui était la victoire des démocraties alliées ! On a parlé de la poigne de nos autorités. Parlons-en souvent. Cela ne peut faire de tort à personne. Mais, les pays s'étant cabrés devant le spectre de Moscou, ses gouvernants comprennent qu'ils n'avaient plus le droit d'avoir peur. En Allemagne, une espèce de république était née qui brisa l'opposition des masses patriotes, trop contentes de pouvoir rompre le contact avec les Slaves rédempteurs. Seule la Hongrie céda. Elle devait s'en repentir bientôt.

Si nous ne sommes pas bolchévisés, je vous le dis, nous le devons à Lénine, à sa bande. L'expérience eût-elle donné des résultats merveilleux que nous nous serions méfiés, les Occidentaux.

Mais, à l'unité « réalisée » par un vaste despotisme asiatique, l'humanité préférera toujours le système des nations autonomes. Et c'est en somme l'éternelle lutte de l'homme,

des peuples, pour la liberté contre la tyrannie. Les mots changent. Les hommes sont d'incorrigibles dupes. Après avoir payé de leur sang quelques prérogatives enviables, ils se laissent placidement reprendre. Après Morgarten, Sempach, Grandson, Morat, les Suisses, fils de Tell, ne savent même plus défendre la constitution qu'ils s'étaient librement donnée. Et si Jean Jaurès vivait encore, un tribunal de police le condamnerait à deux cents francs d'amende pour avoir vu plus loin que le bout de son nez. ZED.

ETRANGER

Le baiser et la circulation. — Les autorités de la ville de Magnolia, dans l'Etat de New-Jersey, ont décrété qu'à l'avenir la licence de chauffeur sera retirée à tout conducteur d'automobile qui embrassera pendant une course sa compagne ou se fera embrasser par elle, ou lui enlancera la taille de son bras, parce que, son attention étant ainsi détournée de la rue, le public est exposé aux pires dangers.

Sans conducteur. — Le « New-York Herald » a reçu de Dayton (Ohio) un câble dont la teneur ne manquera pas, même par ces temps tropicaux, de soulever d'ardentes discussions. Voici les faits :

Samedi dernier, les boutiquiers de la ville basse furent effrayés lorsque parut dans les rues principales une automobile sans pilote. Celle-ci allait en avant, s'arrêtait devant les signaux, prenant les virages avec une parfaite aisance, évitant les piétons pris de peur devant cette machine lâchée en liberté. Les boutiquiers, qui craignaient pour leurs étalages et leurs vitrines, ne furent rassurés que lorsqu'ils virent disparaître l'automobile diabolique.

Peu à peu la panique cessa lorsqu'on sut que la voiture sans pilote, d'une longueur de 2 m. 50, était la première automobile contrôlée par radio. Le capitaine R.-E. Vaughan, son inventeur, conduisait l'auto sans aucune difficulté, d'une autre voiture qu'on trouvait à 50 mètres en arrière.

Les habitants de Dayton ne pourront pas se plaindre ; ils auront vu le premier aéroplane évoluer dans l'air ; ils ont assisté à la première voiture... sans chevaux et sans pilote. Hem !

Le « Journal » des Goncourt

Des ses dernières volontés, Edmond de Goncourt, mort le 16 juin 1896, avait invité, comme on le sait, ses exécuteurs testamentaires à livrer au public dès 1916 les dix gros volumes manuscrits qui constituent la suite des neuf tomes du fameux « Journal » dont il avait lui-même assuré la publication.

Or à cette échéance les membres de l'Académie Goncourt n'ont pas tenu compte de ce vœu impératif. Bien plus ils ont obtenu de la Bibliothèque nationale, qui n'avait plus aucune raison de refuser communication de ces précieux documents aux chercheurs critiques et érudits, ou plutôt du ministre de l'instruction publique, que ces cartons fussent gardés sous clef jusqu'à nouvel avis. Cette décision pouvait alors se justifier par la guerre. Elle n'a plus aujourd'hui de raison d'être. Cependant, malgré divers articles de journaux et brochures, l'Académie s'obstine à ne point agir.

D'aucuns n'admettent pas cette mise au secret de l'œuvre posthume du vieux Goncourt, mine précieuse de renseignements pour l'histoire contemporaine, ce rétablissement de la censure préalable des livres. Se faisant leur interprète, le « Matin » a sommé par huissier à M. Homolle, administrateur général de la Bibliothèque nationale, de communiquer ces inédits à son représentant, conformément à la loi, dans les conditions habituelles et réglementaires, faute de quoi il se pourvoira devant les tribunaux.

Dans le « Temps », M. Paul Souday approuve vivement son confrère ; il constate que le prétexte allégué et fourni par les bibliothécaires est qu'il y aurait dans ces manuscrits des « vérités désagréables » pour des personnes encore vivantes, dont Edmond de Goncourt n'avait peut-être pas prévu qu'elles vivraient si longtemps. Eh bien, dit-il, elles auront la ressource de faire un procès, si elles le jugent bon.

L'Académie fondée et dotée par lui, profitant des avantages du testament, doit en accorder les charmes et, au besoin, les risques. Si elle aime mieux se mettre en carence, qu'elle laisse le champ libre à des éditeurs plus courageux et plus soucieux de l'intérêt des lettres, qui exigent qu'une œuvre d'un tel écrivain ne soit pas perdue. »

La baisse des salaires (De la « Tribune de Genève »)

Aucun problème n'est plus grave, parmi tous ceux qui se posent à nous dans cette période de reconstruction économique. Quelque solution que vous lui donniez, vous soulèverez toujours de redoutables réactions, soit dans l'ordre industriel (prix de revient et faculté d'exportation) soit dans l'ordre social. Il convient donc de connaître les solutions qu'il a trouvées dans d'autres régions industrielles, moins atteintes que nous par une quasi-impossibilité d'exporter ; après quoi seulement nous aviserons aux méthodes praticables chez nous. Toute autre procédure ne nous conduirait qu'à des mécomptes et à de nouvelles crises.

Que s'est-il fait en France, dans ce domaine épineux ? Le problème de la réduction des salaires s'y est posé beaucoup plus tôt qu'en Suisse, à cause de la brusque réduction du prix de la vie constatée dès octobre passé et à cause de la crise générale. Elle s'est accentuée en mars et en avril. Puis, après avoir marqué un certain temps d'arrêt, elle a repris depuis le début de juillet, à cause d'une nouvelle diminution qui vient de se faire sentir dans le coût de la vie. Et la « Journée Industrielle » vient de publier un tableau extrêmement intéressant qui fait voir, au 15 juillet, l'état des réductions acquises.

Il en ressort qu'à Paris, dans l'industrie métallurgique et mécanique, la baisse était alors de 3 fr. sur un salaire journalier minimum de 17 fr. pour les manœuvres, prime comprise. C'est la prime de vie chère qui est réduite ici, et non le salaire de base. Cependant, l'attention des établissements a été appelée par les syndicats patronaux sur la nécessité de réduire le salaire de base en même temps que la prime de vie chère, de façon à reconstituer l'écart proportionnel qui existait avant la guerre entre le salaire du manœuvre et celui de l'ouvrier professionnel. C'est fort juste, et l'on ne fera jamais assez pour rétablir dans son intégrité d'autrefois la situation matérielle et morale de l'ouvrier qualifié.

A Angers, la réduction est de 1 fr. 50 en moyenne sur un salaire minimum de 13 fr. 60, pour les manœuvres toujours. A Dunkerque, elle est de 1 fr. 50 sur un minimum de 17 fr. 45 (un des plus gros salaires de France !) ; à Creil, on l'a fixée uniformément au 10 % du borde-

reau de paye ; à Lille, elle est de 2 fr. sur un minimum de 17 fr. 60. Dans les forges de Meurthe-et-Moselle, elle va de 1 fr. 40 à 3 fr. 10 pour des salaires minima qui, selon les usines, varient de 15 fr. 40 à 17 fr. 60. Dans la Sarre, c'est aussi le 10 % des salaires.

On sent que, partout, les patrons se sont préoccupés de ne point agir arbitrairement et qu'ils n'ont appliqué de diminution de salaire, quelle qu'elle fût, qu'après diminution constatée dans le prix de la vie. Ils ont entendu ne diminuer les ressources de leurs collaborateurs que dans la mesure où baissait le prix de l'existence. Aussi, et dans l'ensemble du pays, l'application de ces réductions n'a-t-elle donné naissance qu'à de rares et courtes difficultés. Un tel résultat a pu être obtenu grâce à cet esprit de modération dont ont fait preuve les industriels et grâce à la clairvoyance des ouvriers, qui se sont parfaitement rendu compte de la légitimité de ces réductions, puisqu'elles se tenaient en rapport équitable avec la baisse du prix de la vie. Et, sauf certains milieux syndicalistes où le revolver et la matraque tiennent lieu d'arguments, l'ensemble de la classe ouvrière française a fort bien compris qu'il était indispensable d'abaisser les prix de revient, et l'on entendait sortir le plus tôt possible de la crise et tenir bon devant la concurrence étrangère.

Chez nous aussi, et plus rapidement que partout d'ailleurs, puisque notre pouvoir d'exportation est pratiquement annulé par l'écart des changes, il importe de réduire le prix de revient. Y parviendra-t-on par la réduction des salaires, et selon quels principes cette réduction devra-t-elle s'opérer ?

Sur le premier point et en toute impartialité, il faut répondre oui. S'il est simplement équitable que les salaires aient suivi le renchérissement, il l'a été beaucoup moins, dès le début de 1919, de faire verser par l'industriel la valeur de 10 heures pour 8 heures de travail effectif. Comme il faut être précis et ne prêter à aucune équivoque, nous affirmons que la journée de 8 heures en soi n'est pas trop courte pour l'ouvrier de la grande usine, si son travail est assidu et si les « huit heures » sont bien huit heures de travail effectif. Ce qui fut mauvais, incontestablement, ce fut, dès le printemps de 1919, le maintien du salaire journalier total, alors que la durée du travail s'abaissait de deux heures. Il eût fallu se contenter de maintenir le salaire de l'heure, qui se trouvait déjà compensé par des primes de vie chère consolidées ; par suite il se trouvait au niveau du prix de l'existence. Dès ce moment-là, et par d'excessives exigences auxquelles les patrons durent céder, le prix de revient du produit suisse se trouva démesurément alourdi. Il l'est d'autant plus que, dans nos belles industries (horlogerie et bijouterie surtout), il se compose essentiellement des salaires payés.

Il s'agit de l'abaisser, et, après ce que nous venons de dire, une réduction équitable et progressive du salaire à l'heure va s'imposer. Pour être équitable, elle devra suivre la diminution constatée dans le prix de l'existence, et même se tenir quelque peu au-dessous d'elle. Il ne faudrait pas qu'elle réduisît le pouvoir de consommation normale de l'ouvrier. J'ai bien dit « normale », car il serait étrange que les syndicats ouvriers prétendissent conserver certains avantages exceptionnels de guerre, alors que leurs patrons ont dû y renoncer depuis longtemps et que la classe agricole est en train de les perdre aussi.

Au demeurant, l'heure n'est plus aux théories. Le prix de revient de l'artio suisse est excessif, et personne ne le conteste plus. Les salaires français sont à peine supérieurs, en chiffres absolus, à ceux de Suisse ; ils leur sont bien inférieurs si l'on tient compte de l'écart du change, et notre industrie d'exportation se trouve bien forcée d'en tenir compte. Si les syndicats ouvriers s'obstinaient à ne pas comprendre que le prix de la vie baissant, le salaire doit fléchir aussi dans une juste proportion, ils s'obstinaient à préférer le maintien de certains privilèges à l'existence même de l'industrie, ils contraindraient les usines suisses à émigrer ou à fermer. Emigrer-elles ? Ceux des ouvriers suisses qui pourraient partir devant se contenter, à l'étranger, d'un salaire bien inférieur à celui qu'ils touchaient au pays. Fermer-elles ? Les pouvoirs publics auront la charge d'un chômage effroyable par son intensité et sa durée. Il faut choisir. Et c'est là que le Conseil fédéral assumerait de redoutables responsabilités, s'il persistait dans une politique douanière où un sens mesquin de la fiscalité est venu aggraver certaines tendances protectionnistes que le peuple suisse dans sa majorité, a déjà sévèrement jugées.

Pierre DESLANDES.

SUISSE

Les lenteurs de la bureaucratie. — Il serait vraiment regrettable de passer sous silence un exemple assez frappant des lenteurs de notre bureaucratie.

Le 7 juillet de cette année, le service de caisse et de comptabilité du département des finances annonçait que, récemment, on avait encaissé dans un bureau de poste une pièce fautive de 2 francs au millésime de 1914 (faute suisse) et fort bien imitée. Mais le public n'en sut rien.

Une semaine après, soit le 14 juillet 1921, la direction générale des chemins de fer signalait la chose à ses divers services de comptabilité dans une circulaire de service. Le commun n'en apprit toujours rien.

Trois semaines après, soit le 5 août 1921, on estima enfin que l'heure était venue d'informer le simple bourgeois de cet événement. Et c'est alors que chacun put reconnaître la bienveillance de ces autorités qui prennent soin des intérêts particuliers et s'efforcent de les préserver des dommages qui pourraient les atteindre.

Notre énergie. — Le comité de la Fédération suisse des consommateurs d'énergie électrique, organisation qui groupe les plus gros clients des usines électriques suisses, a dans sa séance du 8 août, pris connaissance avec regret du fait que le Conseil fédéral, malgré les objections soulevées par les C. F. F., l'Association des fabricants suisses de carbure, la Fédération suisse des consommateurs d'énergie électrique, la Chambre de commerce lucernoise et les usines hydrauliques du Nord-Est, a autorisé l'exportation de 6000 kilowatts de force à la fabrique électrochimique de la Lonza à Waldshut. Bien que l'exportation de l'énergie électrique, considérée au point de vue de l'utilisation de nos forces hydrauliques puisse paraître désirable, il n'en est pas moins vrai que la Fédération suisse des consommateurs d'énergie électrique estime que l'autorisation d'exportation de forces hydrauliques suisses aux grandes usines de carbure de la Lonza à Waldshut, au prix dérisoire de 1 centime le kilowatt-heure, cause un grave préjudice à notre industrie nationale du carbure, aux C. F. F. et à toute notre économie nationale.

Tous les carbures suisses étant frappés d'interdiction d'importation en Allemagne, cette autorisation d'exportation d'énergie électrique suisse devant servir à la fabrication du carbure en Allemagne constitue une atteinte à la dignité de notre pays.

En conséquence, la Fédération demande que le Conseil fédéral revienne sur sa décision et retire toutes les autorisations accordées jusqu'ici à la fabrique de la Lonza. Elle espère tout au moins que le Conseil fédéral, lors des prochaines négociations relatives à la conclusion d'un traité commercial avec l'Allemagne n'autorisera l'exportation d'énergie électrique suisse en Allemagne que pour autant que les autorités allemandes ne mettent pas d'entraves à l'importation de carbures suisses.

BALE-VILLE. — On fait des gorges chaudes à Bâle d'une mésaventure survenue à un policier allemand. Un officier suisse dont il a beaucoup été question au cours du procès du commandant de place a été arrêté récemment à Heidelberg pour haute trahison. Envoyé à Loerach pour une confrontation, il fut confié pour le retour à un gendarme. Celui-ci, afin d'abréger le voyage, prit le train de Bâle, afin d'y monter dans l'express. Mais, à la gare badoise, le détenu refusa de poursuivre sa route, alléguant qu'il se trouvait en Suisse, et que le policier allemand n'avait plus aucun droit sur lui. Force fut au gendarme de s'incliner, et le prévenu prit la clef des champs.

BERNE. — La « Berner Landeszeitung » affirme que dans plusieurs stations alpêtres de l'Oberland les hôteliers ont célébré la fête nationale en distribuant à leurs clients des bonnets de papier multicolore et autres attributs de mascarade. Le journal bernois proteste contre cette manière de transformer la fête du 1er août en carnaval.

Les hôteliers qui font du 1er août une mascarade ne sont certes pas des Suisses.

SOLEURE. — Lundi, vers midi, s'est déclaré à Haag près Selzach, un incendie qui a détruit deux maisons couvertes en chaume, avec granges, ainsi qu'une grange indépendante, représentant une valeur totale de 27,600 francs. D'importants approvisionnements de fourrage et de nombreux objets mobiliers sont devenus la proie des flammes, car les opérations de sauvetage ont été fort entravées par la chaleur et la disette d'eau.

GRISONS. — Il circule ces temps, dans les Grisons, un bruit étrange. Un citoyen du canton, homme estimé et considéré, mourut de la grippe, en France, il y a trois ans environ. Son cadavre fut ramené au pays natal et inhumé. Or, depuis quelque temps, surji on ne sait où ni comment, le bruit court que le cerceuil ne contiendrait qu'un faux cadavre, que le prétendu défunt serait bel et bien vivant, retenu prisonnier à l'étranger où il aurait été injustement condamné pour espionnage. Les autorités et la famille sont très ennuyées de ces bruits, mais pour rassurer l'opinion publique, il est probable qu'on devra procéder à une exhumation en présence de témoins autorisés. C'est ce qu'on dut faire à Frauenfeld il y a quelques années, paraît-il, dans un cas semblable.

VAUD. — Une preuve de la chaleur dont nous jouissons est donnée par le fait que déjà l'on trouve des raisins murs.

Ainsi, M. Lucien Corday, au Petit-Dézaley, près Morges, nous a apporté, dit la « Feuille d'avis de Lausanne », une grappe de raisins en pleine maturité, cueillie sur une souche en plein vent, dans un endroit abrité.

GENÈVE. — Lundi, vers 15 heures, un individu se présentait chez Mlle Bovet, pédicure-mannequin, rue du Commerce No 1, pour se faire soigner les mains. Soudain, profitant de l'inattention de Mlle Bovet, il lui asséna plusieurs coups violents sur la tête, puis chercha à l'étrangler. Aux cris poussés par la malheureuse, l'individu prit la fuite et gagna rapidement la rue où il se perdit parmi la foule. La police de sûreté a ouvert immédiatement une enquête. On a établi que cet individu n'était pas un client de Mlle Bovet et qu'il était venu dans l'intention de l'assassiner pour la voler.

Un rapport stupéfiant

De Berne au « Démocrate » :

On pourrait passer son temps à signaler les absurdités du protectionnisme. Relevons qu'il arrive au nouveau tarif de ne rien protéger du tout. C'est ainsi qu'il frappe de taxes prohibitives les coquillages de mer, huîtres, moules, ceci tandis qu'on interdit de chasser au fusil le brochet, assassin patenté de nos petits poissons de lacs. Signalons aussi le dédoublement des droits sur le torfoleum, paroi de tombe malaxée employée jusqu'ici dans la construction, et qui n'est fabriqué nulle part en Suisse ; les entrepreneurs doivent aujourd'hui renoncer à en importer.

De même, on limite l'importation de boutons en nacre ou en noix anglaise, articles qui ne sont pas fabriqués en Suisse ; au même instant, écrit le « Bund », la confection suisse, qui utilise ces boutons, est obligée, par la crise, de congédier une partie de son personnel. On limite l'entrée des souliers de tennis et de football, articles non encore fabriqués en Suisse, parce que l'on espère que des manufactures pourront se mettre bientôt à en confectionner ! Ceci, c'est le protectionnisme en faveur d'enfants non encore nés, au moment même où les chômeurs des industries d'exportation se comptent par milliers.

Ces quatre exemples montrent avec quelle étourderie et dans quelle bousculade les champions du protectionnisme ont élaboré leurs néfastes ukases.

Le comité du parti radical suisse publie l'exposé que lui a adressé le Conseil fédéral, en réponse à une pétition adressée en Juin 1920 au sujet des coefficients de change. On se gêne presque de reproduire des « arguments » aussi faibles. On y lit par exemple que la Suisse est liée par les traités de commerce ; dans ce cas, pourquoi a-t-on établi un nouveau tarif douanier ? Puis, nos coefficients de change engageaient les Etats à devise dépréciée à élever encore leurs droits de change à l'exportation. Si c'était le cas, ce fait aurait pour conséquence de protéger nos industries, et nous pourrions nous passer de limitations d'importation ; mais les Etats à change déprécié s'en garderaient bien, leurs exportations ne pouvant supporter à la fois des coefficients de change à la sortie et à l'entrée. Enfin, le Conseil fédéral agit ostensiblement à moineaux que constituent les droits de sortie sur les matières premières ; mais celles-ci nous viennent essentiellement des pays anglo-saxons et de la France, peu frappés par les coefficients — surtout si l'on renonçait au nouveau tarif douanier — et par conséquent peu portés à user de représailles de ce genre.

On est confondu qu'un document aussi superficiel puisse porter la signature du Conseil fédéral.

CHRONIQUE AGRICOLE

Nous lisons dans le « Journal d'agriculture suisse » :

Fourrages. — Il se fait toujours très peu de marchés de foin. La tendance est à la hausse cependant, par suite du manque de regain en prévision et ensuite de l'interdiction de l'exportation de tourteaux de France et probablement d'Italie.

Céréales. — Cet article se tient encore plus ferme, néanmoins le prix mondial ne varie pas beaucoup depuis notre dernier bulletin. On cote toujours 34 à 36 francs caf dans les ports Anvers ou Marseille. Les blés du pays se paient 60 francs et sont reçus par les syndicats agricoles.

Mais. — Toujours beaucoup de fermeté sur les maïs et plutôt tendance encore à la hausse.

Avoines. — Comme tous les articles fourragers, les avoines sont fermes à l'origine ; les Français demandent 63 à 65 fr. français, départ.

Tourteaux. — Ce que nous avions prévu dans notre dernier bulletin est arrivé, la France a prohibé la sortie des tourteaux ; on s'attend d'un jour à l'autre à ce que l'Italie fasse de même ; par conséquent les tourteaux feront défaut d'ici peu.

L. DUMUID.

CANTON

Frontière française. — A Besançon, dimanche, les habitants du quartier de la Grande-Viotte étaient mis en émoi par une querelle dont l'issue fut tragique. Vers 11 heures, les enfants Beuchat lancèrent des pierres dans la cuisine de Mme L. Jeannerat, chemin des Quatre-Vents.

Une discussion naquit au cours de laquelle les parents Beuchat prirent, comme c'était leur coutume, parti pour leurs enfants. La querelle menaçant de s'envenimer et des menaces étant proférées par les Beuchat, un voisin, M. Hippolyte Marchand, âgé d'une quarantaine d'années, se porta au secours de Mme Jeannerat.

Les époux Beuchat tournèrent leur colère et leurs insultes contre M. Marchand, qui, à un certain moment, saisit des pierres pour se défendre. Mais il dut fuir devant Beuchat, devenu de plus en plus menaçant.

C'est ainsi que M. Marchand courant dans le petit chemin où habitent les Beuchat, s'arrêta, posa ses pierres, et dit : « Si tu veux, causons sérieusement ». Mais Beuchat se précipita sur lui et le frappa à coups de poing. Au cours de la lutte, les deux hommes roulerent à terre. Dès cet instant, le drame se précipita. M. Marchand parlait de se plaindre à la police. Voyant les deux hommes à terre, la femme Beuchat s'approcha, un revolver d'ordonnance modèle 1874 à la main. Elle se pencha, et à bout portant, comme si elle choisissait la place où tirer, déchargea son revolver dans la poitrine de M. Marchand.

L'infortuné eut encore la force de faire quelques pas.

Voir la suite des nouvelles à la page suivante.

AVIS TARDIFS

Savez-vous que les biscuits Pertuiset n'ont rien de commun avec les produits similaires. Pour vous en rendre compte, venez au MARCHÉ de Jeudi 11 août et demandez à déguster gratuitement nos produits.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances

4. Uncle-Henriette, à Henri Borle, professeur, et à Jeanne-Lina née Gerber. Georges-Maurice, à Georges-Maurice Rognon, menuisier, et à Isaline née Paththey. Richard-Albert, à Louis-Albert Rougemont, horloger, à Saint-Aubin, et à Lydie-Marguerite née Marchand. 5. Pierre-Ferdinand, à Ferdinand Gerber, agriculteur, à Brot-Plamboz, et à Martine née Stähli. Antoine-Alice, à Paolo Mina, marbrier, et à Enrichetta née Olgiati. 6. Aimé-Florent, à Marcel-Henri Dubois, cantonnier, à Rochefort, et à Emma née Schmitt. Hélène-Alice, à Adolphe-Ernest Sunier, et à Marie-Rosa née Niggeler. 7. Martine-Violette, à Samuel-William Bonardo, infirmier, et à Olga-Emilie née Courvoisier.

Partie financière et commerciale

Bourse de Neuchâtel, du mardi 9 août 1921 Les chiffres seuls indiquent les prix faits, m = prix moyen entre l'offre et la demande, o = offre, d = demande.

Table with columns for Actions, Obligations, and various bank and stock prices. Includes entries like Banq. Nationale, Soc. de Banque, Crédit suisse, etc.

Bourse de Genève, du 9 août 1921 Les chiffres seuls indiquent les prix faits, m = prix moyen entre l'offre et la demande, o = offre, d = demande.

Table with columns for Actions, Obligations, and various bank and stock prices. Includes entries like Banq. Nat. Suisse, Soc. de Banque, Crédit suisse, etc.

On continue à remonter sur Paris, Bruxelles et Italie. Londres et Amsterdam suivent le mouvement. Dollar baisse de 2 % avec Berlin et Madrid. Pour le reste, nullité absolue. En Bourse, les A. K. remontent, 678, 80, 81, 682 (+ 4). Paulo robesant 294, 3, 4, 3, 292 1/2 (- 2). Sur 19 actions, 12 en hausse, 3 en baisse.

ques pas, pour aller tomber au bord du chemin, où il expira presque tout de suite. Les époux Beuchet laissèrent le cadavre et rentrèrent chez eux. Vers 14 heures, le parquet était sur les lieux. La femme Beuchet fut écrouée dans l'après-midi, tandis que son mari était gardé à la disposition de la justice.

La Brévine. — Le Conseil général, réuni vendredi, a alloué au Conseil communal le crédit nécessaire pour le curage de l'étang supérieur. Le devis de cette entreprise se monte à 5000 fr. Les travaux seront exécutés par les chômeurs; les subsides fédéral et cantonal et la part du propriétaire de l'étang atteindront probablement 3000 fr.; la dépense effective de la commune sera ainsi de 2000 fr. environ. Le Conseil communal a reçu une demande d'un médecin offrant ses services; immédiatement les conditions lui ont été envoyées et la réponse est attendue.

NEUCHÂTEL

Course Neuchâtel-Yverdon-Sainte-Croix. — Par suite des places limitées sur le chemin de fer Yverdon-Sainte-Croix, beaucoup de personnes n'ont pu obtenir des billets pour dimanche passé 7 courant. Pour permettre à celles-ci de faire cette promenade, il est organisé une nouvelle course dans les mêmes conditions pour demain jeudi.

Arrosage. — Depuis quelques jours les boscages d'arrosage de la commune ainsi que l'arrosage électrique des tramways circulent de nouveau dans nos rues. L'arrosage est fait au moyen de l'eau du lac qui est pompée à l'usine de Champ-Bougin.

Chaumont. — La saison d'été bat son plein. La vue sur les Alpes et le plateau suisse est depuis quelques jours tout simplement admirable; la visibilité et la netteté sont rarement plus grandes; les moindres détails apparaissent; ainsi, par exemple, les habités peuvent apercevoir à l'œil nu la tour de la cathédrale de Fribourg et le viaduc de Grandfey. La chaîne des Alpes est de toute beauté du Saentis au Salève. Le spectacle de l'Alpenflühen est merveilleux. L'air est frais et la température inférieure à celle de la ville.

Du café au Vully. — On peut voir dans nos vitrines du café en grains et dans son enveloppe qui a été à Vallamand-dessous, où il est cultivé par M. Edouard Henz.

Le moka suisse, voilà une ressource nouvelle en ces temps où l'on ne saurait trop en découvrir! L'Arabie et le Brésil n'ont qu'à se bien tenir...

Pavillon de musique. — Programme du concert qui sera donné le mercredi 10 août, au pavillon du Jardin anglais, par la Musique militaire:

1. Kermesse, allégo, Radoux;
2. Ouverture de Stradella, Flotow;
3. Intermezzo, A. Barbizet;
4. La tourterelle, polka pour petite flûte, Damaré;
5. Sélection sur le Chemineau, Le roux;
6. Les jolies Viennoises, valse, Ziehrer;
7. Strasbourg, Andrieu.

Souscription en faveur des victimes de l'explosion de Bodio
Anonyme 10 fr.; M. D. Château d'Oex 10 fr.; Anonyme, Chavornay 5 fr. Total à ce jour, 302 fr. 05.

POLITIQUE

La conférence de Paris

PARIS, 9 (Havas). — La deuxième séance du Conseil suprême s'est ouverte mardi matin, à 11 h. 15. Outre les personnalités qui assistaient à la réunion de lundi, avaient été convoqués aujourd'hui le maréchal Foch, le général Weygand, le général Allen, commandant des troupes américaines sur le Rhin; le général Le Rond, sir Harold Stuart, le général de Marinis, hauts commissaires français, anglais et italien en Haute-Silésie.

Le Conseil suprême a entendu tour à tour le général Le Rond, toujours partisan de l'envoi de renforts en Haute-Silésie, avant la proclamation de la décision du Conseil suprême; sir Harold Stuart, haut commissaire britannique, aux yeux duquel l'essentiel n'est pas d'envoyer des renforts, mais d'aboutir vite en maintenant l'unité d'action interalliée, et enfin le général de Marinis, délégué italien, qui s'est prononcé pour la répartition immédiate du territoire objet du litige.

La thèse britannique
M. Lloyd George expose ensuite le point de vue anglais, qu'il se plait à constater identique à la thèse italienne et qu'il s'agit de concilier avec le point de vue français par une solution évitant de faire de la Haute-Silésie une nouvelle Alsace-Lorraine. L'orateur cite divers chiffres concernant les populations de Haute-Silésie pour appuyer son argumentation. Il suggère un nouvel examen du problème par les experts et termine en affirmant qu'il conçoit bien le légitime désir de la France d'assurer sa sécurité. Si d'ailleurs elle était de nouveau attaquée, l'empire britannique viendrait encore à son secours.

L'audition des points de vue français et italien est renvoyée à l'après-midi.

La thèse française
PARIS, 9 (Havas). — Au début de la séance de l'après-midi du Conseil suprême, M. Briand commence par déclarer qu'il n'est nullement dans l'intention du gouvernement français d'achever un ennemi à terre, mais l'Allemagne est vaincue, un vaincu dont le traité de Versailles a reconnu la responsabilité dans la guerre mondiale.

D'autre part, les Alliés ont décidé la résurrection de la Pologne, à laquelle ils ont par conséquent le devoir d'assurer la possibilité de vivre. L'orateur retrace l'histoire du plébiscite, insiste sur la place exagérée qu'on y a faite à 200,000 émigrés dont les neuf dixièmes ont voté pour l'Allemagne et fait la critique du triangle industriel, création artificielle constituant dans la masse polonaise une enclave qui posera le périlleux problème des couleurs. Il n'y a qu'une seule unité économique: l'ensemble du bassin industriel qui a donné 30,000 voix de majorité à la Pologne; ce sont ces considérations ethniques qui ont inspiré le projet français. Si les Alliés n'arrivaient pas à se mettre d'accord, les conséquences en seraient incalculables. Le président du conseil français termine en affirmant la volonté du gouvernement français de faire tout ce qui dépendra de lui pour arriver à une solution conforme à l'équité, aux dispositions du traité et au résultat du plébiscite.

La solidarité
Après lui, M. Bonomi, président du conseil italien, fait appel à la solidarité des Alliés en vue d'aboutir à une solution.
Le baron Hayashi (Japon) exprime le même vœu, et la séance prend fin à 8 h. 55.
Les experts, qui ont siégé tout l'après-midi, poursuivront leurs travaux dans la soirée, voire dans la nuit, si besoin est.

Le communiqué officiel

PARIS, 9 (Havas). — Le Conseil suprême s'est réuni mardi après midi, à 4 h., au quai d'Orsay. M. Briand a fait un exposé de la thèse française sur la question de la Haute-Silésie. M. Bonomi et le vicomte Hayashi ont pris ensuite la parole.

Après une courte suspension, le conseil s'est réuni de nouveau. Les délégations française et anglaise ont communiqué les renseignements qu'elles possèdent sur la récente reprise des hostilités entre Grecs et Turcs en Asie-Mineure.

Les experts rentrent en scène
PARIS, 9 (Havas). — Les renseignements donnés mardi soir sur les propositions faites par M. Lloyd George sont inexacts; les suggestions du premier ministre britannique pour une nouvelle tâche proposée aux experts portent, au contraire, un réel souci de trouver une solution équitable.

La décision prise par le Conseil, à la suite de ces suggestions, est la suivante:
En raison des difficultés dues à la juxtaposition au centre de la partie de la Haute-Silésie connue sous le nom de zone industrielle de communes urbaines qui ont donné une forte majorité allemande et de communes suburbaines et rurales qui ont donné une majorité polonaise;
En raison également de la difficulté qu'il y a de concilier, dans la mesure du possible, cette situation avec les principes posés dans le traité;
La commission d'experts, renforcée par l'adjonction des hauts commissaires, a été invitée à examiner à nouveau la question et à présenter un rapport faisant apparaître quelles communes, pour des raisons économiques ou topographiques, ne peuvent pas être séparées des grandes communes urbaines visées ci-dessus. Leur rapport indiquera également quelles lignes de chemins de fer sont nécessaires pour l'existence commerciale et la prospérité de ces régions.

À la suite de cette décision, les experts se sont mis au travail dès mardi après midi pour continuer dans la soirée et mercredi, l'étude du plébiscite sur les bases ci-dessus fixées, qui doivent permettre au Conseil suprême d'examiner à nouveau la question selon toute vraisemblance mercredi après midi.

PARIS, 9 (Havas). — La commission d'experts pour la Haute-Silésie ne siégera pas dans la nuit de mardi à mercredi, comme on l'avait prévu d'abord; elle se réunira mercredi, à 8 h. 30.

La réunion du Conseil suprême est fixée à 11 heures.

Les questions financières

PARIS, 10. — La conférence interalliée pour l'examen des questions financières s'est réunie mardi à 15 heures, sous la présidence de M. Doumer, ministre français des finances. Y assistaient: M. Loucheur, MM. de Parmentier, Tannery, Seydoux et Petsche, pour la France; sir Robert Home et B. Blackett pour la Grande-Bretagne; MM. Soleri et Campi-Rossini pour l'Italie et MM. Theunis et Benelmans pour la Belgique.

Après avoir souhaité la bienvenue aux délégués, M. Doumer a dit que si les questions financières posées devant la conférence n'ont pas la gravité des problèmes politiques agités au Conseil suprême qui siège simultanément, elles n'en ont pas moins un immense intérêt au point de vue économique en ce qui concerne la restauration de l'Europe. M. Doumer a énuméré l'ordre du jour de la conférence et les questions qui en seront les corollaires naturels. Puis la conférence aborda l'ordre du jour et s'occupa tout d'abord des frais d'occupation des armées alliées en Allemagne et elle a décidé de constituer un comité composé des ministres des finances alliés pour arrêter le montant de ces frais avant le 1er mai. Ce comité sera en particulier chargé d'établir si les prestations allemandes couvrent les frais d'occupation. Un autre comité, dont font partie MM. Giannini (Italie), Blackett (Angleterre), Benelmans (Belgique), Tannery et Seydoux (France) est également constitué pour examiner les frais d'occupation après le 1er mai. Il se réunira dès aujourd'hui.

En fin de séance, la conférence a étudié la question de la priorité belge et celle du remboursement par l'Allemagne de la dette de guerre de la Belgique.

La seconde réunion plénière aura lieu cette après-midi.

Un régime aux abois

LONDRES, 9. — A l'issue de la dernière réunion des commissaires du peuple, Lénine a fait un discours dans lequel il a exposé de la façon la plus pessimiste la position angoissante de la Russie soviétique.

Dans l'opinion de Lénine, il est pratiquement impossible de sauver la situation; bien plus, même avec une aide considérable de l'étranger, le régime des soviets sera incapable de tenir jusqu'au printemps prochain.

LONDRES, 9. — Des télégrammes reçus ici aujourd'hui disent que Lénine vient de demander l'autorisation de venir à Londres, d'où il compte se rendre en Ecosse, pour des raisons de santé.

Le leader bolchéviste souffre, dit-on, de surmenage. Pendant son absence de Russie, il sera remplacé par Tchitcherine.

D'après des télégrammes reçus par la presse suédoise, Lénine aurait l'intention de se fixer définitivement dans le Royaume-Uni.

Le «Stockholm Tidningen» dit que cette nouvelle, qui n'a reçu aucun élément, peut être interprétée de deux façons. En quittant la Russie, Lénine ne cherche peut-être qu'à abandonner «le navire en perdition». D'autre part, le voyage que le leader bolchéviste se propose de faire à l'étranger peut être considéré comme une confirmation des plans préparés par l'Angleterre et l'Allemagne pour la division de la Russie européenne en deux grandes zones, et qui furent dévoilés par un journal français.

Congrès des ouvriers sur métaux

LUCERNE, 9. — Le congrès international des ouvriers sur métaux s'est occupé dans la séance de mardi matin des différents rapports du secrétaire Ilg, de Berne.

D'après le rapport écrit, 18 pays avec 43 fédérations et 4,6 millions de membres font partie de la fédération. Il faut remarquer spécialement l'adhésion d'une des plus grandes organisations américaines, comptant 350,000 membres. Dans l'exposition de son rapport oral, Ilg déclara qu'il fallait établir dans l'union réorganisée le principe que le mouvement syndical seul ne pouvait plus suffire et qu'il s'agissait d'entreprendre aussi la production.

Merrheim (France) déclara que Ilg avait trop insisté sur le caractère politique du mouvement.

Coyle (Angleterre) expliqua que la position prise par Merrheim l'avait surpris. Les Anglais se sont rendu compte dans les dernières luttes qu'il s'agissait de conquérir le Parlement. Le rapport a été ensuite adopté à l'unanimité. Le secrétaire Ilg a parlé ensuite de la révision des statuts. Les statuts modifiés prévoient, eu égard aux conditions du change, à la place des montants fixes jusqu'ici en argent, des cotisations annuelles ordinaires d'une valeur d'une journée de travail pour 1000 membres et

de cotisations extraordinaires devant être affectées à des buts spéciaux d'une valeur d'une heure de travail par membre pour les fédérations nationales.

Les délégués anglais ont déclaré que ces cotisations étaient par trop fortes et que les fédérations anglaises étaient largement grevées. Ils proposèrent un versement ordinaire de 15 shillings. Une proposition conciliant les divers points de vue en présence, faite par le bureau de la fédération et fixant que les versements pour l'Angleterre seraient de 15 shillings alors que pour les autres pays les dispositions du projet de statut seraient appliquées, a été approuvée.

Une entente n'a pu se faire jusqu'ici quant au montant des versements extraordinaires. Les autres articles du projet de statut ont été approuvés. Prochaine séance jeudi.

Affaires tessinoises

AIROLO, 9. — La commission de la constitution a voté le principe de l'institution des assurances cantonales contre l'incendie, la grève et les maladies du bétail. Elle a repoussé la proposition socialiste d'inscrire dans la constitution le principe de la journée de 8 heures de travail.

Dans la séance de mardi matin, elle a adopté l'organisation scolaire telle qu'elle a été proposée par une sous-commission, et entamé la discussion de l'organisation judiciaire.

L'ouvrier américain

Une ligue s'est fondée en Angleterre pour rapprocher employeurs et employés. C'est l'«Industrial League and Council». Or, elle a envoyé tout d'abord aux Etats-Unis, pour y mener une enquête sur la situation de l'ouvrier américain deux délégués, qui viennent de revenir et de remettre leurs rapports. Leur voyage a duré cinq semaines: «Il faudrait cinquante ans pour comprendre tout ce que l'Amérique peut enseigner». Néanmoins, certaines impressions se dégagent.

D'abord, le triomphe de l'individualisme. «Toute la force de l'opinion publique, en Amérique, tend à apprendre aux gens à se pousser; chez nous, elle ne paraît préoccupée que de leur apprendre à s'appuyer sur d'autres.»

Les pouvoirs publics n'interviennent pas pour assurer aux travailleurs des pensions de retraite et des secours contre le chômage. Ils s'étonnent de l'insouciance avec laquelle le gouvernement britannique se lance dans de grandes expériences économiques, au moyen de mesures législatives. Le secrétaire d'Etat au travail n'a pas caché qu'à son avis ces méthodes de réforme sociale étaient en train de faire des Anglais un peuple de mendiants. «Moins d'action gouvernementale dans les affaires et plus de sens des affaires dans l'action gouvernementale», suivant une formule lapidaire de M. Hoover.

L'ouvrier américain demande à ce qu'on lui paie le plus haut salaire possible; en échange de quoi, il fournira le meilleur rendement possible et se chargera lui-même aux besoins de sa vieillesse.

Le malthusianisme économique, la restriction volontaire de la production, n'existent pas dans le monde du travail américain; l'idée leur semblerait pure folie, et ils ne connaissent même pas le terme.

Les salaires, en Amérique, sont à peu près deux fois et demie ceux de l'Angleterre, mais on se tromperait fort si l'on en concluait que la main-d'œuvre coûte cher. La main-d'œuvre américaine, dans l'ensemble du prix de revient, est l'une des moins onéreuses qui soient au monde. C'est ainsi que M. E.-J.-P. Benn a vu un ouvrier payé 7 shillings l'heure, qui conduisait trois machines; chacune de ces machines en Angleterre aurait occupé deux hommes.

«S'il est vrai que nous ayons à faire face aux conséquences de la main-d'œuvre allemande à bon marché, nous avons aussi à faire face à la concurrence bonne, saine et droite de la main-d'œuvre américaine, laborieuse, productive et économique.»

La crise de regression des salaires s'est d'ailleurs résolue aux Etats-Unis avec moins de souffrances, de rancunes, d'interruptions du travail que partout ailleurs. Les réductions ont été acceptées avec la plus grande philosophie. C'est que les ouvriers américains étudient et comprennent l'économie politique.

Plutôt que de laisser fermer les établissements de la Compagnie du manganèse, qui emploient des milliers de personnes, ouvriers et patrons se sont entendus; les premiers ont offert de renoncer volontairement à 40 % de leurs salaires. En échange, les patrons ont réduit les loyers de 40 %. A leur suite, tout le petit commerce a convenu d'abaisser les prix des denrées de première nécessité. Quel plus bel exemple de coopération ?

Six millions de maisons sont, en totalité ou en partie, la propriété des travailleurs qui les occupent. Pour une population de 110 millions d'habitants, on ne compte pas moins de 12 millions d'automobiles; 15 millions de personnes sont propriétaires d'actions ou de quelque autre forme de capital. Swift, le fabricant de conserves de Chicago, compte 14,000 de ses employés parmi ses 40,000 actionnaires. Le nombre moyen de parts est de 37 par tête; il ne faudrait pas moins de 900 actionnaires pour réunir 51 % des titres et être maître des assemblées générales. Chez Ford, les employés ont plus de six millions de dollars placés dans l'affaire.

Dans certaines maisons, l'acquisition des parts se fait par versements échelonnés. Aux coins des rues, on voit plus de caisses d'épargne que de cabarets dans d'autres pays.

L'Amérique, comme tout le reste du monde, a sa révolution; cette révolution, chez elle, prend la forme d'un transfert en grand du capital industriel entre les mains des travailleurs de l'industrie.

Aussi, Samuel Gompers, président de la Fédération américaine du travail, peut-il soutenir à bon droit, que, dans cette République où les travailleurs ne forment même pas un parti politique organisé, le mouvement ouvrier a fait œuvre positive plus qu'en aucun autre point du globe. Il estime que, loin d'être, comme on le prétend, d'un demi-siècle en retard sur l'Angleterre, les Etats-Unis sont d'un siècle en avance sur elle, pour tout ce qui touche à l'organisation du travail.

«Le succès du mouvement ouvrier ne se mesure pas à la violence de son programme politique; pour en juger, il faut aller visiter les gens dans leurs foyers.»

A Chicago, M. Benn n'a donc pas été autrement surpris d'entendre un orateur déclarer à un auditoire de plusieurs milliers de personnes, qu'aucune puissance céleste ou infernale ne saurait empêcher l'Amérique de prendre la tête du genre humain.

«Il avait raison, confesse M. Benn, si nous poursuivons la voie où nous sommes engagés depuis un an ou deux. Mais si nous réussissons à tirer parti de la seule chose qui manque à l'Amérique et que nous possédons — la chose qui nous a donné les trade-unions entre autres bienfaits, si nous tirons parti de notre gé-

nie d'organisation et si nous l'utilisons à construire au lieu de détruire, alors l'Amérique peut bien conduire le genre humain tant qu'elle voudra: elle aura à venir ici pour apprendre la façon de s'y prendre.»
«Le Figaro».

NOUVELLES DIVERSES

La houille blanche. — On mande de Bulle que lundi a été mise en exploitation régulière l'usine de la Jogne des entreprises fribourgeoises. C'est le résultat important de la création du lac de Montsalvens. Le tout premier résultat a été la fourniture de l'eau nécessaire à alimenter les usines existantes pendant la période de sécheresse.

Noyé. — Joseph Hugentobler, domestique à Heusern, près Zubenwagen (Saint-Gall), 18 ans, s'est noyé dans la Thur, près de Zuzwil.

Tué. — A Steckborn, Ernest Nef, 13 ans, étant monté sur un cheval, a été renversé par l'animal qui s'était cabré. Le malheureux a été tué sur le coup.

Accident mortel. — Un nommé Affolter, de Granges, était venu voir du bétail sur la montagne, avec son fils, âgé de 22 ans, et sa fille. Ils s'attardèrent jusqu'à la nuit, puis se mirent en devoir de descendre, dans l'obscurité, du Stierenberg sur Granges. Malheureusement, le fils s'écarta probablement du chemin, fit une chute et ne répondit plus aux appels qui lui furent adressés. Des recherches furent faites toute la nuit, mais ce n'est que le lundi matin, à 5 heures, qu'on le trouva, mort des suites de la chute.

Chute mortelle. — Dans le nouveau quartier d'Arbon, le petit Johann Drittenpreis, âgé de 10 ans, étant entré en contact avec une conque électrique alors qu'il se trouvait sur un échafaudage, prit peur et fit une chute mortelle.

Incendie. — A Theiligen (Zurich), une maison habitée par les familles Bachmann et Bacholner et qui servait également de dépôt agricole de consommation a été complètement détruite par un incendie qu'a provoqué un gargonnet de 11 ans en brûlant de la paille dans la grange. On n'a pour ainsi dire rien sauvé. Maison et mobilier étaient couverts par une assurance.

Les mystères de l'infini

Pascal, dans le corps minuscule d'un «ciron», prétenait nous faire voir une infinité de mondes, avec leurs firmaments et leurs planètes. Ce n'était là qu'un jeu de l'imagination. Or, la science nous démontre que cette poétique divination était à peine égale à la réalité.

Le ciron, ce petit insecte aptère qui prospère dans les débris, écrit dans le «Main» M. Charles Nordmann, le plus petit des animaux connus avant l'invention du microscope, a un volume inférieur à un millimètre cube. Or, le microscope révèle qu'un millimètre cube de tripoli est composé de plus de deux millions de coquilles d'animaux fossiles. Une goutte d'eau pure contient environ 150 milliards d'infusoires!

Mais ce n'est pas tout. Une tête d'épingle contient 800 milliards de milliards d'atomes. L'atome lui-même — on l'a mesuré avec précision — a un diamètre égal à peine à un dix-millionième de millimètre. Sommes-nous maintenant à la limite? Point encore. Des recherches récentes ont établi que l'atome est lui-même tout un monde formé par des planètes infimes, les «électrons», chargés d'électricité négative, et qui gravitent à des vitesses folles autour d'un astre central chargé d'électricité positive et qu'on appelle le «noyau positif». Or, le diamètre de l'électron est cinquante mille fois plus petit que celui de l'atome. Mais le plus petit objet connu n'est pas l'électron. C'est — des mesures récentes l'ont montré — le «noyau positif» des atomes. Ce noyau a un diamètre deux mille fois plus petit encore que l'électron, et qui est mille millions de millions de fois plus petit qu'un millimètre. Le ciron de Pascal pourrait donc contenir un nombre de «noyaux positifs» égal à mille sextillions de sextillions: c'est un nombre égal à 1 suivi de 45 zéros! Ce «noyau positif» est donc ici-bas, et jusqu'à nouvel ordre, le plus petit objet connu. A côté, Sa Majesté l'Homme, avec sa grande carcasse de 1 m. 70, a vraiment l'air de quelque chose d'important.

Mais voici que les astronomes vont lui rabattre sa superbe, car ils ont recommencé avec leurs lunettes, canons idéalisés, la conquête de l'infini. C'est une rude guerre qu'ils mènent sur le front de la Voie Lactée, repérant les lieux du côté de Sirius, galopant par Pégase, et se défilant parfois derrière les pattes de la Grande Ourse. Mais aussi quels gains de terrains ils peuvent aujourd'hui annoncer dans leurs communiqués! Mais ici on ne peut plus parler de mètres, ni de kilomètres. Il y faudrait des nombres qui, comme certaines assemblées, comporteraient vraiment trop de zéros. Nous exprimerions les longueurs par le temps que met la lumière à les parcourir, étant rappelé qu'elle franchit en une seconde 300,000 kilomètres, soit quatre fois le tour de la terre à l'équateur. Notre jaune soleil, médiocre petit grain d'ambre dans le collier des étoiles, n'est qu'à 8 minutes de lumière de la terre. Le trajet s'allonge déjà un peu lorsqu'il s'agit d'aller jusqu'à la nébuleuse d'Orion, dont la lumière met 600 ans à nous parvenir. Mais que dire des «amas d'étoiles», de ces fourmillants essaims de soleils serrés que montre le télescope, et dont le plus rapproché de nous, l'amas d'Orion du Centaure est si loin que sa lumière a besoin de 21,000 ans (210 siècles) pour nous parvenir? Ainsi, grâce à l'astronomie, le passé le plus profond nous reste présent, et nous voyons avec vivacité ce qui existait au fond des siècles à des époques qui ne nous ont rien laissé de l'histoire de notre ridicule humanité... supposé qu'elle eût alors une histoire et même une existence quelconque.

Mais tel n'est pas encore le record des plus grandes longueurs mesurées dans l'univers. Ce record, d'après les travaux récents, paraît tenu par la distance de ces astres singuliers, pareils à de légers escargots de lumière, et qu'on appelle les «nébuleuses spirales». Celles-ci sont bien les plus éloignées des astres connus. On a calculé que les plus lointaines de celles que nous montre le télescope sont à une distance de nous telle qu'il faut à la lumière de 8 à 10 millions d'années pour nous parvenir. En mètres, cette distance est exprimée par un nombre comportant 23 zéros!

Ainsi, grâce aux découvertes récentes de la science, nous voyons que les deux infinis que recèle le vaste monde — je ne dis pas le «grand monde» — l'infiniment grand et l'infiniment petit, sont encore plus profonds, plus illimités, plus vertigineux que ne l'avait conçu Pascal. La réalité dépasse le rêve et l'écrase.

MOT DE LA FIN

D'une chronique de feu Francisque Sarcay: — Jamais Cora Pearl ne se fût séparée de ses chevaux, qui étaient son gagne-pain, si les huissiers ne les lui eussent arrachés de la bouche.

DERNIERES DÉPÊCHES

Service spécial de la «Feuille d'Avis de Neuchâtel»

Les experts

PARIS, 10 (Havas). — Le «Journal» pense que les experts alliés aboutiront dans la matinée de mercredi à une solution sur laquelle le Conseil suprême pourra se prononcer dans l'après-midi. Il considère comme regrettable que les experts n'aient pas encore discuté l'intangibilité du fameux triangle industriel qui, dit-il, sera très probablement partagé du nord-est au sud-est.

Au Maroc espagnol

De plus en plus critique

MELLILA, 10 (Havas). — La situation du général Novarra sur la position d'Arruit serait de plus en plus critique. Les avions continuent à le ravitailler surtout en sacs remplis de glace, l'unique moyen d'étancher la soif des assiégés.

L'optimisme d'un chef

MADRID, 10 (Havas). — Communiqué officiel. — D'après les dernières nouvelles d'Arruit de la matinée du 9, les hostilités avaient cessé complètement et l'ennemi semblait moins nombreux. Les Rifains ont occupé, le 7 août, le blockhaus Mejias dans la région de Tetouan; au cours de ces attaques, il y a eu quelques morts et des blessés. Le commandant de la région de Tetouan n'attache aucune importance particulière à cette attaque et assure que ce repli ne justifierait pas la moindre alarme.

Cours des changes

du mercredi 10 août 1921, à 8 h. et demie de la Banque Berthoud & Co, Neuchâtel

	Cheque	Demande	Offre
Paris	46.-	46.25	
Londres	21.68	21.72	
Italie	25.70	25.95	
Bruxelles	44.70	45.-	
New-York	5.94	6.-	
Berlin	7.30	7.40	
Vienne	65.-	75.-	
Amsterdam	184.-	185.-	
Espagne	76.75	77.75	
Stockholm	124.-	125.-	
Copenhague	92.-	93.-	
Christiania	75.-	77.-	
Prague	7.50	7.75	
Bucarest	2.60	2.85	
Varsovie	27.74	28.74	

Achat et vente de billets de banque étrangers aux meilleures conditions.
Comptes sans engagement. Vu les fluctuations, se renseigner téléphone No 257.
Toutes opérations de banque aux meilleures conditions: Ouverture de comptes-courants, dépôts, garde de titres ordres de Bourse, etc.

Monsieur Alphonse Dumas, pasteur, à Gland, Monsieur et Madame Gustave Dumas et leurs enfants, à Lausanne, Mesdemoiselles Lucie et Marthe Dumas, à Gland, M. Samuel Dumas, à Lausanne, Monsieur et Madame Antoine Dumas et leurs enfants, à Lausanne, ont la douleur de vous annoncer le départ de leur chère épouse, mère et grand-mère,

Marie DUMAS née PICHONNAZ

qui s'est endormie en paix, à 77 ans, le 9 août à midi, après une longue maladie.

Tout va bien. II Rois IV, 23.

Culte à la cure de Gland, le 11 août, à 2 h. 1/2. Départ à 3 heures.

Il est au Ciel et dans nos cœurs.

Monsieur et Madame W.-A. Carnal et leurs enfants, Monsieur et Madame A.-J. Carnal et leurs enfants, à St-Imier, Madame G.-H. Vituel et ses enfants, ainsi que les familles alliées, font part du décès de leur très cher petit

Roland

que Dieu a repris à lui sibiement à l'âge de 5 ans, à Berne.

Neuchâtel, le 9 août 1921.

Madame Edgar Hilty; Mademoiselle Edith Hilty; Monsieur et Madame F.-H. Menha, leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part de la mort de

Monsieur Edgar HILTY

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle et grand-oncle, décédé dans sa 57me année, après de longues souffrances.

Berne et Neuchâtel, le 8 août 1921.